

# Entretiens avec les salariés : l'entretien annuel d'évaluation et l'entretien professionnel

<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p><b>DURÉE DE LA FORMATION</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Distinguer entretien professionnel et entretien annuel d'évaluation</li> <li>▶ Connaître les obligations en la matière</li> <li>▶ Savoir conduire un entretien</li> </ul>	<p><b>1 JOURNEE – 7 HEURES</b></p>	
<p><b>TARIF</b></p>	<p><b>MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION</b></p>	
<p><b>700,00€ HT / stagiaire</b></p>	<p><a href="#">Fiche de renseignement</a> à remplir en ligne – Réponse sous 48 heures</p>	
<p><b>PUBLIC<sup>1</sup></b></p>	<p><b>MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Chef d'entreprise</li> <li>▶ Dirigeant</li> <li>▶ Responsable RH / Directeur RH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Support de cours</li> <li>▶ Cas pratiques : atelier conduire un entretien annuel d'évaluation ; conduire un entretien professionnel</li> <li>▶ Participation fondée sur des échanges d'expériences professionnelles</li> </ul>	
<p><b>MÉTHODES D'ÉVALUATION</b></p>	<p><b>PRÉ-REQUIS</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Évaluation à l'issue de la formation</li> <li>▶ Attestation de présence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Aucun</li> </ul>	
<p style="text-align: center;"><b>PROGRAMME DE LA FORMATION</b></p>		

▶ L'entretien professionnel

- De quoi s'agit-il ?
- Qui est concerné ?
- Quelles échéances ?
- Lieu de l'entretien
- Sanctions de l'employeur en cas de manquement
- La préparation à l'entretien
- Les étapes de l'entretien

▶ L'entretien annuel d'évaluation

- De quoi s'agit-il ?
- Qui est concerné ?
- Quelle forme ? Quel support ? Quelles modalités pour l'entretien ?
- Comment le préparer ?
- Quelles en sont les étapes ?
- Les suites de l'évaluation

<sup>1</sup> Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Madame Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.